

REUSSIR

L'ALLIER AGRICOLE

L'HEBDOMADAIRE AGRICOLE • n° 1020 • Jeudi 16 juillet 2015 • 2,47 euros N° ISSN : 1289-2530

Abonnez-vous à
L'Allier Agricole
en version
numérique



À PARTIR DE 44€
www.pamac.fr

Éditorial

L'équipe
de *L'Allier Agricole*

Restez connectés !

L'Allier Agricole en un clic, c'est aujourd'hui possible. Abonnement numérique, compte Facebook ou encore Twitter, *L'Allier Agricole* s'est mis à l'heure du numérique. La puissance d'internet est telle, aujourd'hui, que parler d'effet de mode serait irréaliste. Notre but premier en rejoignant la communauté des agrimateurs était de vous donner toute l'actualité agricole de votre département, de l'hexagone, voire du monde entier. Et cela quasiment en temps réel. En étant présent sur la toile, nous souhaitons avant tout être plus proche de vous. Nous souhaitons communiquer sur vos pratiques et votre métier que vous exerchez avec passion, et surtout retravailler avec pertinence et réalité ce qu'est l'agriculture d'aujourd'hui. Qui mieux que nous, acteurs du monde agricole, peut aussi bien le faire que ce soit envers le grand public ou les professionnels de l'agriculture. Et qui mieux que vous, très présents sur les réseaux sociaux et sur Internet, peut nous y aider en diffusant, à votre tour, l'information agricole : en la partageant, la tweetant ou retweetant. Nous n'en n'oublions pas pour autant notre journal papier auquel vous restez attachés ; merci pour votre fidélité. Vous continuerez de le recevoir et de le lire tous les jeudis (sachez cependant qu'une version numérique existe pour le plus geek d'entre vous). Depuis plusieurs mois, nous nous efforçons d'améliorer son contenu afin de vous apporter toute l'information que vous attendez et de vous accompagner dans la prise de décision. Nous espérons avoir répondu à vos attentes et nous ne manquerons pas de poursuivre dans cette voie au fil des semaines. Alors gardez un œil sur l'actualité grâce à *L'Allier Agricole* aujourd'hui connecté (et toujours papier).



■ Récolte

Des moissons anticipées et presque terminées



© L'ALLIER AGRICOLE

Canicule oblige, les moissons 2015 se sont déroulées avec une dizaine de jours d'avance. Au final, les rendements seront logiquement moins bons que la moyenne des années précédentes mais la qualité ne devrait pas être altérée. **p. 3**



© HLP

■ Filière bovine Une aide pour soutenir les éleveurs

Les dossiers de demande d'aides sont à déposer à la DDT avant le 28 août. **p. 6**

■ Enseignement « Et toi, tu l'as ? »

Les résultats des examens pour les filières agricoles dans l'Allier. **p. 7 et 8**

SERVICE DE REMPLACEMENT

C'est le moment d'en profiter !

Les beaux jours bien installés, il est temps d'oublier un peu son quotidien pour se ressourcer. **p. 14**



© REUSSIR M.A. CABRE

AU FIL DE LA SEMAINE

MOISSONS Les orges terminés, les blés et colzas sont également bien avancés dans des conditions éprouvantes tant pour les agriculteurs que pour les machines.

La moisson de blé se déroule sereinement



©L'ALLIER AGRICOLE

Les rendements annoncés sont très hétérogènes, avec une baisse moyenne d'environ 15 q/ha.

Après les orges et les colzas, la moisson des blés se déroule dans de

bonnes conditions, sans la pression habituelle liée à la crainte des précipitations. Si la qualité est au rendez-vous, les rendements accusent une nette baisse à cause de la sécheresse qui dure depuis début mai sur certains secteurs. « Les exploitants ont entamé leur travaux avec une bonne dizaine de jours d'avance », commente Luc Fournier, technicien de la Chambre d'agriculture.

MOISSONNEUSES

En surchauffe

Poussières, sol ultra sec, machine qui tourne durant des heures... le cocktail est explosif. D'ailleurs, certaines moissonneuses n'ont pas résisté et ont pris feu lors de la récolte.

Retour de la qualité légendaire des blés de l'Allier

Les blés de l'Allier sont réputés pour leur excellente qualité meunière. Près de 80 % des blés 2015 sont récoltés, et les analyses confirment cette réputation. La moyenne de poids spécifique est située autour de 80 kg/hl et la teneur en protéine est établie à 12 %. Denis Beauchamp, responsable commercialisation à l'UCAL : « Si l'année passée, la qualité des blés n'était pas au rendez-vous, cette année s'annonce comme un bon cru, avec des caractéristiques technologiques très satisfaisantes. Tous les résultats de panification ne sont pas encore connus, mais l'on peut déjà affirmer que la farine issue de ces céréales conviendra autant à nos clients industriels qu'à la boulangerie artisanale. Cette bonne qualité 2015 permettra d'asseoir la réputation des blés

de l'Allier, reconnue jusqu'en Italie ».

Des rendements faibles, mais des prix en hausse

Les rendements annoncés sont très hétérogènes, avec une baisse moyenne d'environ 15 q/ha. Sur les terres légères, telles que la Sologne, le nord de la Limagne, ou le sud des Combrailles, peu de producteurs atteignent 55 q/ha, alors que sur des terres plus fortes, dont plus de la moitié restent à moissonner, le rendement peut approcher 90 quintaux. Le premier « coup de chaud » du mois de mai avait un peu abîmé les parcelles en faisant régresser la talle, ce qui avait inquiété les professionnels à l'image de Luc Fournier : « La fin de cycle nous a fait craindre le pire mais on ne s'en sort pas si mal ».

Denis Beauchamp met en parallèle ces rendements et l'évolution du marché : « La vague de cha-

leur en France, les conditions trop humides aux États-Unis

ainsi que d'autres craintes climatiques dans l'hémisphère sud ont brusquement poussé les prix, avec une hausse de près de 20 €/tonne en deux semaines. Si la récolte mondiale s'annonce toujours abondante, certains voyants passent au rouge et une "prime de risque" s'installe sur les marchés. La volatilité sera donc encore de mise cette année, d'autant que les marchés des céréales peuvent également être influencés par les variations des devises, la crise grecque ou, dernièrement, le krach boursier en Chine. Ces variations peuvent aussi représenter une opportunité à ne pas rater pour sécuriser un prix de vente longtemp à l'avance.

Une dernière moisson sereine

Maurice Compagnon travaille au silo de Tréteau depuis 1974. C'est

prêt à décidé de prendre des mesures de restriction d'usage de l'eau correspondant au seuil de vigilance renforcée applicables dans l'ensemble du département de l'Allier :

- l'interdiction, entre 11 à 19 heures, d'arroser les pelouses, espaces verts, terrains de sport et de golf, à l'exception des greens de golf et des pistes de courses d'hippodromes ;
- l'interdiction du prélèvement par pompage ou prise d'eau pour le remplissage des plans d'eau de loisirs ;
- l'interdiction du remplissage des piscines privées, sauf constructions en cours ;
- l'interdiction du lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, à l'exception

Sécheresse

Des restrictions domestiques décidées

Arnaud Cochet, préfet de l'Allier, a réuni le 9 juillet dernier le comité sécheresse afin de réaliser un point de situation de la ressource en eau dans le département. Les précipitations depuis le printemps, sont, sur l'ensemble de la période, largement déficitaires. L'indice d'humidité des sols est également inférieur aux normales. Si les températures relevées au printemps ont été relativement douces, celles enregistrées depuis le début du mois de juin ont été particulièrement élevées, notamment durant



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER

l'épisode caniculaire qui vient de s'achever.

Ainsi, au 9 juillet 2015, compte tenu des débits enregistrés sur les neufs bassins hydrographiques suivis par les services de l'Etat, le seuil de

vigilance renforcée a été atteint.

De plus, les cours d'eau des bassins versants de l'Oeil et de l'Aunance et du bassin versant de la Besbre présentent des débits particulièrement faibles. Au vu de ces éléments, le

des véhicules utilisés dans un cadre réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière...) et des véhicules des organismes liés à la sécurité, sous réserve d'une utilisation rationnelle de la ressource en eau.

Patrice Bonnin, président de la Chambre d'agriculture, rappelait « l'importance de terminer la campagne d'irrigation afin de ne pas pénaliser les rendements des maïs grain, l'affouragement et l'alimentation des animaux ».

→ **L'ensemble de ces mesures sont consultable sur le site allier.gouv.fr**